



Province de Québec
Comté de Beauce-Nord
Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce

AVIS PUBLIC
Projet de règlement numéro 425-10-2022

**Modification au règlement numéro 198-04-2005 et ses amendements relatifs
au Schéma d'aménagement et de développement révisé**

Modifications aux limites des périmètres d'urbanisation de Saints-Anges, de Vallée-Jonction et de Saint-Elzéar, identification des contraintes naturelles et anthropiques et éléments d'intérêt esthétique, écologique, historique, culturel et récréatif

Avis public est donné par Mario Caron, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce, que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté lors de la séance ordinaire du 18 octobre 2022, un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé.

Plus précisément, cette modification concerne :

- L'agrandissement des périmètres d'urbanisation des municipalités de Saints-Anges, de Vallée-Jonction et de Saint-Elzéar;
- L'identification des contraintes naturelles et anthropiques;
- L'identification des éléments d'intérêt esthétique, écologique, historique, culturel et récréatif.

Une assemblée publique de consultation sur le projet de modification aura lieu **le mercredi 23 novembre 2022, à 12 heures 15, à la salle du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce située au 280, boulevard Vachon Nord, à Sainte-Marie**. Cette assemblée sera animée par la commission d'aménagement, présidée par M. Gaétan Vachon, préfet.

Les personnes qui souhaitent prendre connaissance du projet de règlement peuvent se rendre sur le site Web de la MRC de La Nouvelle-Beauce : <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/avis-publics/>.

Copie du projet de règlement de modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi que du document qui indique la nature des modifications que les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce doivent apporter à leurs règlements d'urbanisme sont disponibles aux bureaux des municipalités membres de la MRC de La Nouvelle-Beauce : Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Sainte-Hénédine, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saints-Anges, Scott et Vallée-Jonction ainsi qu'aux bureaux de la MRC de La Nouvelle-Beauce situés au 280, boulevard Vachon Nord, à Sainte-Marie.

Donné à Sainte-Marie, le 26 octobre 2022.

Mario Caron
Directeur général
et greffier-trésorier